



## Expulsion du domicile familiale

-----  
Par martin84

Bonjour , je vous remercie d'avance de prendre le temps de me lire

Je suis handicapé et hébergé par ma mère dans le logement de mon père récemment décédé .

Le logement est clairement insalubre ( aucune isolation , simple vitrage , sol et facades non isolées, moisissure )

Les canalisations sont faite de plomb , une présence d'amiante est à envisager au vue de la dégradation des murs et de l'année de construction antérieur à 1920.

Des infiltrations d'eau sont aussi présente lors d'intempérites prolongés.

ma mère me réclame de lui régler dorénavant un loyer ainsi les factures exorbitantes d'electricité liées à la sur consommation durant l'hiver dernier .

je suis exposé à des menaces de la part de son compagnon , une forme de harcèlement téléphonique

la problématique est la suivante :

Sachant que je ne suis pas en mesure actuellement de quitter le logement compte tenu de mes problèmes de santé lié à mon handicap, je rechche une structure qui pourrait etre à meme de me protéger. A savoir que j'ai contacté la MDPH qui m'a mentionné qu'il s'agissait d'un problème de droit commun.. Je doute qu'il n'y ai aucune structure chargée de protéger des personnes en situation de fragilité lié au handicap .

je vous remercie par avance

-----  
Par chamce

allez sur le site [www.famidac.fr](http://www.famidac.fr)

L'accueil familial d'adultes handicapés et de personnes âgées ...[www.famidac.fr](http://www.famidac.fr) ?

5 mai 2020 - Une personne dépendante (adulte handicapé, personne âgée) peut être "nourrie, logée, blanchie" et accompagnée quotidiennement au domicile d'un accueillant familial agréé, en contrepartie d'un salaire, d'un loyer et de remboursements de frais"

en quoi consiste le métier d'accueillant familial "Comment devenir accueillant familial (accueil d'une personne âgée/handicapée) ? Pour devenir accueillant familial, vous devez demander un agrément auprès des services de votre département. L'agrément a une durée de 5 ans, renouvelable. Les services du département assurent le contrôle des conditions d'accueil"

-----  
Par martin84

je vous remercie chamce